

CONDITIONS DE LICENCE DE BLACKBERRY CLIENT POUR IBM LOTUS CONNECTIONS

Research In Motion Limited ou l'une de ses filiales (« RIM ») a le plaisir de mettre gratuitement à votre disposition l'application logicielle suivante :

BlackBerry Client pour IBM Lotus Connections (le « Logiciel client ») est un logiciel de terminal BlackBerry conçu pour fonctionner avec certains produits portatifs en combinaison avec le logiciel serveur BlackBerry dans le but de faciliter l'accès à et l'utilisation de certaines fonctionnalités d'IBM Lotus Connections (le « Service contacté ») proposé par International Business Machines Corporation et/ou ses filiales (collectivement appelés « IBM »).

LE LOGICIEL CLIENT VOUS EST DISTRIBUÉ SOUS LICENCE PAR RIM AUX TERMES DES CONDITIONS DE L'ACCORD DE LICENCE LOGICIELLE BLACKBERRY DE RIM (LE « BBSLA », BLACKBERRY SOFTWARE LICENSE AGREEMENT), TEL QUE MODIFIÉ PAR CET ADDENDA. CET ADDENDA ET LE BBSLA SONT COLLECTIVEMENT APPELÉS LES « CONDITIONS DE LICENCE » POUR LE LOGICIEL CLIENT. Sauf si définis différemment ci-après, tous les termes commençant par une majuscule et utilisés dans ce document ont le sens attribué à ces termes commençant par une majuscule dans le BBSLA.

EN ACCEPTANT CES CONDITIONS DE LICENCE ET EN CLIQUANT SUR « J'ACCEPTÉ » CI-DESSOUS, VOUS, INDIVIDUELLEMENT, OU SI VOUS ÊTES AUTORISÉ À OBTENIR LE LOGICIEL CLIENT AU NOM DE VOTRE SOCIÉTÉ OU D'UN AUTRE ORGANISME, ALORS L'ENTITÉ AU PROFIT DE LAQUELLE VOUS AGISSEZ (DANS LES DEUX CAS « VOUS »), ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE POUR LE LOGICIEL CLIENT.

LE « BBSLA » EST UN AMALGAME DU PRÉCÉDENT ACCORD DE LICENCE LOGICIELLE DE SERVEUR D'ENTREPRISE BLACKBERRY ET DU CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL/DE LOGICIEL BLACKBERRY. Pour assurer : (a) l'homogénéité entre les termes principaux de tous les logiciels utilisés dans le cadre de Votre Solution BlackBerry ; et (b) la clarté des termes de la licence s'appliquant à différents composants du logiciel de terminal BlackBerry, quelle que soit la manière dont vous avez approvisionné ce logiciel, EN ACCEPTANT CES CONDITIONS DE LICENCE DE LA FACON EXPRIMÉE CI-DESSUS, VOUS CONVENEZ AUSSI QUE, À LA DATE DE VOTRE ACCEPTATION DE CES CONDITIONS, LA LICENCE BBSLA REMPLACE ET SUPPLANTE TOUT ACCORD DE LICENCE LOGICIELLE RIM PRÉCÉDENT S'APPLIQUANT ACTUELLEMENT À TOUT AUTRE LOGICIEL LORSQU'UTILISÉ DANS LE CADRE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY. SI VOUS NE DISEPZ PAS DU BBSLA EN VIGUEUR, VOUS LE TROUVEREZ À L'ADRESSE WWW.BLACKBERRY.COM OU EN CONTACTANT RIM PAR COURRIEL À LEGALINFO@RIM.COM.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES INQUIÉTUDES SUR CES CONDITIONS DE LICENCE, VEUILLEZ CONTACTER RIM PAR COURRIEL À legalinfo@rim.com. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS OU N'ÊTES PAS AUTORISÉ À ACCEPTER CES CONDITIONS DE LICENCE, NE TÉLÉCHARGEZ PAS, N'INSTALLEZ PAS OU N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL CLIENT, EN TOUT OU EN PARTIE, CAR VOUS N'Y ÊTES PAS AUTORISÉ.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Logiciel client facilite votre accès au Service contacté et son utilisation. RIM a le plaisir de vous permettre l'accès au Logiciel client, mais uniquement à condition que vous compreniez, conveniez et acceptiez clairement que le Service contacté est un service fourni par des tiers et/ou donne accès à des logiciels, des services, des contenus, des sites liés et/ou d'autres sites proposés par IBM et/ou d'autres tiers que RIM ne contrôle aucunement. Afin d'utiliser le Logiciel client sur votre produit portatif pour contacter et utiliser le Service contacté : (a) le Service contacté doit être pris en charge dans votre environnement informatique ; (b) votre fournisseur de services doit vous permettre d'accéder au Service contacté par l'intermédiaire de votre produit portatif et (c) le Logiciel client doit être conçu pour être exécuté sur votre version spécifique du logiciel de terminal BlackBerry sur votre produit portatif.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES POUR LE LOGICIEL CLIENT

1. Définition de « Logiciel de terminal BlackBerry ». En vertu du BBSLA, le Logiciel client sera compris comme inclus dans la définition de « Logiciel de terminal BlackBerry ».
2. Assistance limitée, aucune garantie ni responsabilité. Si, autrement qu'expressément envisagé par cet accord, le Logiciel client manque d'opérer conformément avec la documentation dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date à laquelle vous l'avez installé sur votre terminal, vous pouvez contacter RIM, qui déploiera tous les efforts commercialement raisonnables pour corriger le problème ou vous offrir une solution de rechange (la réparation ou solution de rechange peut vous être fournie à la discrétion raisonnable de RIM sous diverses formes, y compris au cours d'une assistance client par téléphone ou par courriel, via un correctif ou une nouvelle version de logiciel mis à la disposition des clients sur un site Web de RIM ou sous toute autre forme conseillée par RIM). Cependant, vous convenez et acceptez que, en raison de la nature du Logiciel client, RIM n'exerce aucun contrôle sur une grande partie de ses fonctions et fonctionnalités et peut ne pas pouvoir résoudre un problème que vous rencontrez en déployant des efforts commercialement raisonnables ou d'une autre manière. Le Logiciel client vous est fourni en tant que supplément gratuit au logiciel de terminal BlackBerry de RIM et facilite votre utilisation d'un service tiers et/ou votre accès à des logiciels, des services, des contenus, des sites liés et/ou d'autres sites de tiers. En conséquence, dans la mesure où les lois de votre juridiction ne l'interdisent pas spécifiquement : (a) cette clause remplace et supprime toute garantie expresse concernant le logiciel de terminal BlackBerry contenue dans le BBSLA pour le Logiciel client et définit votre seul recours pour tout problème que vous pourriez rencontrer avec le Logiciel client ; (b) le Logiciel client vous est fourni « EN L'ÉTAT » et « SELON LES DISPONIBILITÉS » ; (c) EN PLUS DES RESTRICTIONS, EXCLUSIONS ET DÉNIS DE RESPONSABILITÉ INCLUS DANS LE BBSLA, RIM NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA DISPONIBILITÉ, L'UTILISATION, LA PERFORMANCE OU L'ABSENCE DE PERFORMANCE DU LOGICIEL CLIENT, DU SERVICE CONTACTÉ, DES LOGICIELS, SERVICES, CONTENUS, SITES LIÉS OU AUTRES SITES APPARTENANT À DES TIERS. EN OUTRE, RIM NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGE QUEL QU'IL SOIT PROVOQUÉ PAR OU RELATIF AU LOGICIEL CLIENT, AU SERVICE CONTACTÉ OU AUX LOGICIELS, SERVICES, CONTENUS, SITES LIÉS OU AUTRES SITES APPARTENANT À DES TIERS, QUELLE QUE SOIT LA CAUSE DE CES DOMMAGES ET MÊME SI RIM A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ; et (d) le Service contacté peut devenir indisponible à tout moment et/ou le Logiciel client peut à tout moment cesser de vous permettre d'accéder au Service contacté, auquel cas vous ne disposeriez d'aucun recours contre RIM. Vous reconnaissez et convenez que RIM

devrait percevoir des droits importants pour le Logiciel client et pourrait ne pas pouvoir le proposer en l'absence de tels dénis, restrictions et exclusions.

3. Résiliation. Sans limiter les termes de cet accord et en supplément des droits de résiliation de RIM énoncés dans le BBSLA, en raison de la nature du Logiciel client, du Service contacté, des logiciels, services, contenus, sites liés et/ou d'autres sites appartenant à des tiers, RIM se réserve le droit, sans obligation de sa part, de résilier votre licence du Logiciel client à tout moment et pour toute raison que ce soit, sans préavis ; cependant, si possible, RIM s'efforcera de prendre les mesures commercialement possibles pour vous avertir de cette résiliation.

4. Conflit. Si l'une des conditions générales de cet addenda est en conflit avec les conditions générales du BBSLA ou avec tout autre addenda ou amendement du BBSLA, ces conditions générales régiront dans la mesure de l'incohérence, mais seulement comme elles s'appliquent au Logiciel client.

J'ai lu ces conditions de licence. Je suis prêt et autorisé à accepter une licence pour le Logiciel client dans le cadre des conditions générales établies dans ces conditions de licence.

J'accepte

Je refuse